

# Demande d'attribution de permis de chasse à l'ours noir pour non-résidents



<b>ÉTAPE 1 - Inscrivez vos coordonnées personnelles</b>			
<b>Nom du propriétaire de l'entreprise</b>			
<b>Adresse postale (rue, appartement)</b>	<b>Ville</b>	<b>Province</b>	<b>Code postal</b>
<b>Téléphone (Trav.) (Dom.)</b>	<b>Télécopieur (facultatif)</b>	<b>Courriel (facultatif)</b>	
<b>ÉTAPE 2 - Inscrivez les coordonnées de votre entreprise</b>			
<b>Nom de l'entreprise</b>		<b>Numéro de téléphone de l'entreprise</b>	
<b>Emplacement de l'entreprise (ville)</b>		<b>Zone d'aménagement pour la faune où votre entreprise est située</b>	
<b>Genre d'entreprise</b> Pourvoirie <input type="checkbox"/> J'offre une gamme complète de services de pourvoirie, y compris l'hébergement Si vous êtes un pourvoyeur, allez à la partie A ci-dessous. Service de guide <input type="checkbox"/> Je détiens un permis de guide I (professionnel) du Nouveau-Brunswick, et j'offre principalement des services de guide. Mes clients pour la chasse sont hébergés à un établissement d'hébergement distinct. Si vous offrez des services de guide, allez à la partie B, ci-dessous.			
<b>Partie A - À remplir par les pourvoyeurs uniquement</b>			
<b>N° d'entreprise (si elle est enregistrée)</b>		<b>Renseignements sur l'hébergement</b> Canada Select ----- <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>Partie B – À remplir par les services de guide uniquement</b>			
<b>N° du permis de guide I</b>			
<b>Nom de votre fournisseur de services d'hébergement</b>		<b>Renseignements sur le fournisseur de services d'hébergement</b> Canada Select / CAA/AAA ----- <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Les guides doivent annexer à cette demande une lettre d'entente signée par eux et le propriétaire ou gestionnaire d'un fournisseur d'hébergement évalué ayant accepté d'héberger leurs clients non- résidents s'adonnant à la chasse à l'ours. Le système d'évaluation utilisé par le fournisseur d'hébergement doit en être un qui est reconnu par le ministère du Développement de l'énergie et des ressources, c'est-à-dire les programmes Canada Select ou CAA/AAA.			
Cette lettre doit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• être rédigée par le fournisseur de services d'hébergement;</li> <li>• indiquer le nom de l'entreprise du propriétaire de l'établissement d'hébergement et du service de guide;</li> <li>• déclarer que le propriétaire de l'établissement d'hébergement hébergera des clients du service de guide qui pratiquent la chasse à l'ours noir; et</li> <li>• être signée par le propriétaire de l'établissement d'hébergement.</li> </ul>			

### ÉTAPE 3 - Indiquer pour quelles zones vous désirez obtenir un quota de permis

**Remarque :** Les nouveaux requérants peuvent demander jusqu'à un maximum de six permis de chasse à l'ours noir pour non-résidents par zone d'aménagement pour la faune.

Zone d'aménagement pour la faune	Nombre de permis demandés

### ÉTAPE 4 - Indiquez le bureau du DER où vous désirez faire l'achat de vos permis

**Par la poste**

Je préfère recevoir mes codes d'allocation de permis de chasse à l'ours par la **poste**. Je comprends que mes *codes de permis* seront envoyés à l'adresse indiquée à l'étape 1 de ce formulaire, à moins d'avis contraire de ma part.

**Par courriel**

Je préfère recevoir mes codes d'allocation de permis de chasse à l'ours par **courriel** à l'adresse indiquée ci-dessous.

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

### STEP 5 - Indiquer si vous voulez faire afficher les renseignements concernant votre entreprise sur le site Web du DER.

Cochez la case OUI ou NON ci-dessous pour indiquer si vous consentez à ce que votre nom figure à la liste des titulaires de permis de chasse à l'ours noir pour non-résidents qui est affichée sur le site Web du Développement de l'énergie et des ressources (DER).

Les renseignements en matière de délivrance de permis qui sont affichés sur le site Web du DER comprendront le nom de l'entreprise à laquelle votre attribution de permis de chasse à l'ours noir a été attribuée, le nom de téléphone de l'entreprise, la municipalité dans laquelle celle-ci est située et les zones dans lesquelles les permis donnent le droit de chasser. Le nombre de permis ne sera pas compris. Les demandes de renseignements reçues par le DER concernant la délivrance de permis sont assujetties aux dispositions de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*

OUI, je consens à ce que mon nom figure à la liste des titulaires d'attribution de permis de chasse à l'ours noir pour non-résidents qui sera affichée sur le site Web du Développement de l'énergie et des ressources.

NON, je ne veux pas que les renseignements au sujet de mon attribution de permis de chasse à l'ours soient divulgués.

### ÉTAPE 6 - Signez et soumettez le formulaire

Par la présente, je déclare que les déclarations et les renseignements que j'ai fournis dans cette demande sont exacts et vrais.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Envoyer le formulaire à l'adresse suivante :

**Développement de l'énergie et des ressources**  
**Direction du poisson et de la faune**  
**C.P. 6000**  
**Fredericton (N.-B.)**  
**E3B 5H1**  
**Téléphone : 506-453-3826**  
**Télécopieur : 506-453-6699**  
**Courriel : fw\_pfw@gnb.ca**

**Remarque :** Si vous faites une demande en tant que service de guide, assurez-vous d'inclure la lettre d'entente avec un propriétaire d'établissement d'hébergement tel que décrit à l'ÉTAPE 2 de ce formulaire.

Vous fera connaître les résultats de votre demande entre quatre à six semaines après l'avoir reçue.